



## **APPEL A PETITES ACTIONS DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DANS LE CADRE DE L'ACCOBAMS SURVEY INITIATIVE**

### **Introduction**

Établi sous les auspices de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (PNUE/CMS), l'Accord sur la Conservation des Cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS) est un Accord Intergouvernemental visant à atteindre et maintenir un état de conservation favorable pour les cétacés à travers la mise en œuvre de mesures coordonnées.

Le Secrétariat Permanent de l'ACCOBAMS, basé à Monaco, met en œuvre le projet « ACCOBAMS Survey Initiative » (ASI) dont l'objectif général est d'établir un système de suivi harmonisé et coordonné des espèces de cétacés au niveau global de l'aire de l'ACCOBAMS, soit en Méditerranée et en Mer Noire, en vue notamment d'augmenter la connaissance sur les populations de cétacés et d'améliorer les mesures de conservation pour ces espèces menacées.

Dans ce cadre, le premier recensement à grande échelle pour les cétacés sera réalisé à l'été 2018 à travers toute la Méditerranée (la Mer Noire viendra dans un deuxième temps). Cette campagne se déroulera de la mi-juin à la fin juillet avec la participation de scientifiques des différents pays riverains de la Méditerranée.

S'inscrivant dans le cadre des objectifs d'Aichi de la Convention sur la diversité biologique, cet effort sans précédent en Méditerranée permettra aux pays riverains d'établir un état de référence des populations de cétacés et d'assurer sur le long terme un suivi de ces espèces menacées, contribuant ainsi aux efforts régionaux et nationaux de surveillance de l'état de l'environnement marin.

Le projet ASI est un projet collaboratif international de grande envergure. Compte tenu de son caractère exceptionnel et des moyens importants qui vont être déployés, il est prévu un important volet de communication, en particulier pendant la phase clé de la campagne de terrain de l'été 2018.

### **Appel**

Dans le cadre de l'ASI, le Secrétariat Permanent de l'ACCOBAMS lance un appel à petites actions de communication pour promouvoir le projet au niveau national et renforcer sa visibilité dans les pays participant à la campagne, et plus généralement pour sensibiliser aux enjeux de la conservation des cétacés.

Ces actions de communication/sensibilisation pourront être réalisées au niveau local, dans les pays participant à la campagne, en amont, pendant ou après la campagne de terrain qui se tiendra en juin et juillet 2018.

La forme, les objectifs spécifiques et les bénéficiaires / public visé de ces actions de communication sont flexibles mais doivent être adaptés au contexte et aux enjeux locaux de conservation des cétacés, en tenant compte de l'opportunité que le projet ASI représente pour la Méditerranée. Il peut s'agir par exemple d'actions de communication/sensibilisation dans des écoles, auprès d'autorités locales, d'administrations nationales, du secteur privé, des pêcheurs, des opérateurs de whale-watching, etc... Le format peut prendre toute forme souhaitée, par exemple des montages vidéo pour diffusions locales ou nationales, des expositions photos ou de panneaux, d'un développement de page web sur un site de partenaire, d'un facebook live, d'émissions de radio, d'un événement ponctuel, d'impressions de supports de communication...



## Soumission

Les propositions doivent être soumises par le biais de toute organisation légalement établie au niveau national, telles que des institutions gouvernementales ou des organisations non-gouvernementales (ONG).

Les propositions doivent être présentées suivant le modèle en annexe. Elles incluront une courte description de l'action proposée (3 pages max) précisant : les enjeux locaux et les objectifs de l'action, le public cible, les moyens de mise en œuvre, un calendrier prévisionnel ainsi qu'une estimation budgétaire des moyens nécessaires.

Les propositions peuvent être présentées en anglais ou en français.

La durée d'une action ne pourra excéder 6 mois et le budget maximum sera de 1 500 Euros par action.

Toutefois, des propositions présentant un budget plus élevé pourraient être considérées en fonction de la qualité de la proposition et du budget total disponible.

Un demandeur est autorisé à soumettre un maximum de deux propositions.

Les initiatives transnationales, et des actions de communication qui pourront être reproduites ou reconduites nationalement, ou internationalement (ex. exposition tournante, film à diffuser, session de sensibilisation dans les écoles/ universités...) seront encouragées.

Les propositions sont à adresser par email au Secrétaire Exécutif de l'ACCOBAMS ([fcdescroix@accobams.net](mailto:fcdescroix@accobams.net)), en copie à la Chargée de projet ASI ([jbelmont@accobams.net](mailto:jbelmont@accobams.net)) et à la Chargée de Projets de l'ACCOBAMS ([cleravallec@accobams.net](mailto:cleravallec@accobams.net)), **avant le 15 avril 2018**.

Pour toute information supplémentaire, clarification ou toute communication relative à cet appel à propositions, les candidats peuvent écrire à [cleravallec@accobams.net](mailto:cleravallec@accobams.net) et, en copie, à [fcdescroix@accobams.net](mailto:fcdescroix@accobams.net).

## Sélection

Les propositions seront transmises au Comité de Pilotage du projet<sup>1</sup> et seront évaluées selon les critères suivants :

- Pertinence de l'action proposée par rapport au projet ACCOBAMS Survey Initiative
- Cohérence des activités proposées et de l'organisation de l'action
- Adéquation du budget proposé au regard de l'action
- Réplicabilité, originalité and aspects innovants de l'action proposée.

Tenant compte des disponibilités budgétaires, un maximum de 10 actions pourra être soutenu.

L'équilibre géographique entre les différentes régions de la Méditerranée sera également considéré dans le choix des propositions.

Une fois les propositions sélectionnées par le Comité de Pilotage, le Secrétariat de l'ACCOBAMS établira des Mémoires de Collaboration avec les organisations retenues de manière à assurer un démarrage des actions en mai 2018.

---

<sup>1</sup> Le Comité de Pilotage du projet ASI est composé du Secrétariat Permanent de l'ACCOBAMS, du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées, du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN, de l'Agence française pour la biodiversité, de l'Institut supérieur italien pour la protection et la recherche en environnement et l'Observatoire PELAGIS de l'Université de la Rochelle.



## Proposition d'action de communication/sensibilisation dans le cadre de l'ACCOBAMS Survey Initiative

### A. LE DEMANDEUR

#### 1. Identité du demandeur

Nom officiel complet	
Acronyme	
Statut légal	
Adresse officielle	
Personne à contacter	
Numéro de téléphone	
Adresse email	

#### 2. Partenaires

L'action sera-t-elle mise en œuvre en collaboration avec une Organisation partenaire ?

Oui

Non

Si Oui, veuillez indiquer :

##### - l'identité du partenaire :

Nom officiel complet	
Acronyme	
Statut légal	
Adresse officielle	
Personne à contacter	
Numéro de téléphone	
Adresse email	

##### - le rôle du partenaire :

--



## **B. L'ACTION PROPOSEE**

### **1. Description**

#### **1.1. Contexte et objectifs**

#### **1.2. Description**

#### **1.3. Durée et calendrier de réalisation**

#### **1.4. Estimation du budget**

Veillez indiquer le montant et la nature des dépenses envisagées pour chaque activité prévue.

## **C. DECLARATION DU DEMANDEUR**

Je soussigné(e), en ma qualité de personne responsable au sein de l'organisme demandeur, certifie que les informations données dans ce dossier sont correctes et sincères.

Nom :

Fonction :

Date et lieu :

Signature et cachet :